



Formulaire de candidature pour une offre de Buvette associative sur les Ephémères d'Eté, les 6 et 7 juin 2026

Nom de l'association			
Adresse (siège social) :		Adresse postale (si différente) :	
Courriel :		Téléphone :	
Nom/prénom du président de l'association :		Date et numéro du récépissé de déclaration JO :	
N° SIRET ou SIREN :			
Objet de l'association :			

Dans le cas d'un projet inter associatif merci de préciser :

Association porteuse du projet	
Associations associées	

DOCUMENTS A FOURNIR

- Un courrier manifestant l'intérêt de l'association ou du projet inter associatif pour le/les évènements
- Indiquer les moyens humains pressentis (document en annexe)
- Les informations sur les tarifs (document en annexe)
- Le matériel utilisé pour la tenue de la buvette (document en annexe)

Des documents supplémentaires sont à fournir pour les associations qui n'ont pas déposé de dossier de subvention pour l'année 2026 auprès de la mairie de Couëron

- Le compte de résultat ; pour les associations nouvellement créées ne pouvant produire le compte de résultat :
 - La liste des différentes ressources dont elles bénéficient (cotisations, subventions, dons, legs, etc.)
 - Un compte prévisionnel d'exploitation sur l'année en cours

A l'issue de la procédure de sélection

Il sera demandé au collectif associatif ou à l'association retenu(e) de fournir :

- Dans le cas de vente de boissons alcoolisées, une d'autorisation de débit de boissons temporaire. Un formulaire de demande de débit de boisson temporaire peut être retiré en mairie ou téléchargé depuis le site internet.

• Une attestation d'assurance en cours de validité.

• Le besoin précis de matériel appartenant à la ville (table, chaises, stand, barnum, barrière Vauban) doit être formulé auprès de l'organisateur de l'événement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- La candidature doit être portée par une association légalement constituée
- Dans le cadre d'un projet inter associatif, la candidature est unique et doit être portée par une seule association qui sera responsable de l'exploitation du stand.

CRITERES D'APPRECIATION

- Respect du cahier des charges pour l'appel à manifestation d'intérêt.
- Moyens mis en œuvre par l'association (nombre de bénévoles, matériel, organisation ...)
- Prix pratiqués (accessibles et adaptés à un public familial) en conformité avec le marché ; diversification des moyens de paiement.
- Critères de qualités des produits proposés (notamment les labels)
- Les candidatures communes (projet inter associatif) visant la coopération et la mutualisation seront privilégiées. Une exploitation du stand en rotation entre plusieurs associations est possible (ex : exploitation par tranche horaire).
- Critères environnementaux ; mesures en faveur du développement durable (ex : moindre impact carbone, respect de la biodiversité, etc....)
- Qualité et originalité du projet

Dates/Événements	Les Ephémères d'Été – samedi 6 juin et dimanche 7 juin 2026
Nombre de bénévoles	

Offre de débit de Boisson et tarifs proposés

BOISSONS (Bouteille d'eau ; Sodas ; Bière pression ; boissons autres du 1er et 2ème groupe)	Quantité (25 cl ; 50 cl ; etc...)	TARIFS (euros)

Offre de restauration et tarifs envisagés

Si l'association compte proposer des formules « MENUS » indiquer la composition et les tarifs envisagés

PRODUITS/PLATS détailler l'offre de denrées salées et sucrées	Quantité (Nombre de portions)	TARIFS

Déclaration obligatoire du matériel qui sera utilisé sur le stand

Précisez le nombre et les puissances pour chaque matériel utilisé :

Matériel	Quantité	Puissance par appareil	Matériel	Quantité	Puissance par appareil
Micro-onde			Crêpière		
Friteuse			Plaque électrique		
Réfrigérateur			Cafetière		
Bouilloire			Autre :		

- ☐ Je m'engage à avoir pris connaissance de l'appel à manifestation d'intérêt et du cahier des charges de(s) événements pour lequel je candidate.

Date et signature :